



INDUIRE LA PERFORMANCE

AVEC :

fives celes



Spécialisée dans la production d'équipements industriels de chauffage par induction, la société FIVES CELES développe depuis 2008, un projet qui marque un vrai tournant pour cette technologie : EcoTransFlux™. Il offre notamment un rendement énergétique supérieur, avec des émissions polluantes considérablement réduites. A ce titre, le projet a été salué par le programme LIFE+ de l'Union européenne. Il ouvre des perspectives immenses pour l'industrie de l'acier, qui, actuellement responsable de 3 à 4% des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial, a la volonté de trouver des solutions certes plus économiques, mais surtout plus favorables à l'environnement.

Gilles CORNEC, DG de FIVES CELES, raconte :



"Il faut remonter au début des années 2000, avec pour point de départ un projet commun entre Arcelor EDF & Fives Celes, qui nous permet même de réaliser plusieurs installations pilotes. Ce projet n'ayant pu être mené à son terme pour cause de divergences d'orientation stratégique entre les partenaires, nous avons décidé en 2008, de le reprendre à notre compte et d'y consacrer un effort supplémentaire pour lui donner un caractère plus industriel, convaincus de l'avancée technologique du projet pour nos marchés. Nous étions déjà parvenus à un stade bien avancé lorsque nous avons entendu parler des programmes européens. Mais encore fallait-il trouver celui qui était approprié à notre situation. La Mission Europe de l'ARI Alsace nous a orientés vers LIFE+. Avec le support d'Enviropéa, une association mandatée par le Ministère de l'environnement, nous avons élaboré un dossier en deux mois pour le soumettre en septembre 2009. Une pré-sélection rapide a ensuite été opérée entre les projets candidats. En mars 2010, nous avons reçu une série de questions auxquelles nous avons répondu un mois plus tard. Il n'y a pas eu de seconde navette, et nous avons reçu la réponse positive en septembre 2010. Avec du recul, je pense que le fait d'avoir engagé des investissements importants sur cette technologie avant même de concourir nous a été favorable. Ce financement est destiné à poursuivre les essais et à démontrer l'avantage technique de la technologie au monde de la sidérurgie."

avons décidé en 2008, de le reprendre à notre compte et d'y consacrer un effort supplémentaire pour lui donner un caractère plus industriel, convaincus de l'avancée technologique du projet pour nos marchés. Nous étions déjà parvenus à un stade bien avancé lorsque nous avons entendu parler des programmes européens. Mais encore fallait-il trouver celui qui était approprié à notre situation. La Mission Europe de l'ARI Alsace nous a orientés vers LIFE+. Avec le support d'Enviropéa, une association mandatée par le Ministère de l'environnement, nous avons élaboré un dossier en deux mois pour le soumettre en septembre 2009. Une pré-sélection rapide a ensuite été opérée entre les projets candidats. En mars 2010, nous avons reçu une série de questions auxquelles nous avons répondu un mois plus tard. Il n'y a pas eu de seconde navette, et nous avons reçu la réponse positive en septembre 2010. Avec du recul, je pense que le fait d'avoir engagé des investissements importants sur cette technologie avant même de concourir nous a été favorable. Ce financement est destiné à poursuivre les essais et à démontrer l'avantage technique de la technologie au monde de la sidérurgie."

BON À SAVOIR AVANT DE VOUS LANCER...

Quelques conseils de FIVES CELES :

- Il est très important de choisir le bon programme parmi toutes les possibilités proposées par la Commission européenne ;
- Il est impératif de démontrer que le projet répond pleinement aux objectifs de LIFE+ ;

- C'est un investissement en temps important. Chez FIVES CELES, une personne était entièrement dédiée à ce projet ;
- Il faut prévoir de rédiger en anglais.

LE PROGRAMME LIFE+



Le programme LIFE+ finance des projets de démonstration qui contribuent au développement et à la mise en œuvre de la politique et du droit en matière d'environnement. L'enveloppe financière de LIFE+ s'élève à plus de 2 milliards d'euros pour la période allant du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2013.

Quels sont les projets concernés ?

Les projets financés doivent répondre aux critères suivants:

- Etre d'intérêt communautaire en contribuant au développement, à la mise en œuvre ainsi qu'à l'actualisation de la politique et de la législation communautaires dans le domaine de l'environnement ;
- Etre techniquement et financièrement cohérents et réalisables, et offrir un bon rapport coût-efficacité ;
- Satisfaire au moins à l'un des critères suivants:
 - concerner les meilleures pratiques ou la démonstration en matière de protection des oiseaux sauvages ou des habitats,
 - présenter un caractère novateur ou de démonstration au niveau communautaire concernant les objectifs de la politique de l'environnement,
 - consister en des campagnes de sensibilisation ou de formations dans le domaine de la prévention des incendies de forêt,
 - porter sur la surveillance étendue, harmonisée, globale et à long terme des forêts et des interactions environnementales.

Les secteurs concernés sont :

- LIFE+ "Nature et biodiversité" ;
- LIFE+ "Politique et gouvernance en matière d'environnement" ;
- LIFE+ "Information et communication".

Quand concourir ?

Un appel à projets est publié chaque année sur le site du programme LIFE+.

+ D'INFOS : <http://ec.europa.eu/environment/life>



LE PROJET

L'induction permet de chauffer un matériau en y créant des courants électriques (effet Joule). Elle utilise pour cela les champs magnétiques, ce qui consomme moins d'énergie et surtout, rejette moins de CO₂ que les moyens traditionnels (fours, fourneaux).

Le projet EcoTransFlux™ porte sur le chauffage par induction à flux transverse de forte puissance. Il marque une forte innovation en améliorant notablement les performances de l'induction traditionnelle (longitudinale), mais surtout en permettant de s'affranchir de l'étape du traitement de surface à l'origine de rejets polluants. Moins de rejets d'acides et de gaz à effet de serre : un facteur déterminant pour LIFE+ !

L'objectif du projet EcoTransFlux™ est de démontrer l'efficacité de cette technologie maintenant disponible, son aptitude à répondre aux contraintes des sidérurgistes et sa capacité à réduire l'impact environnemental de certaines de leurs activités.

L'ENTREPRISE



La société FIVES CELES, spin off de SEVYLOR, a été créée en 1967 pour industrialiser et commercialiser une innovation technique majeure à l'époque : le générateur apériodique haute ou moyenne fréquence. Depuis, l'entreprise n'a jamais cessé d'axer ses efforts sur le développement de nouvelles

sources de puissance, toujours plus performantes.

La société FIVES CELES appartient aujourd'hui au groupe FIVES ; elle emploie 93 personnes à Lautenbach (68) sur le site

historique de l'entreprise Schlumberger. Grâce à plus de 40 ans de savoir-faire, FIVES CELES bénéficie aujourd'hui d'une réputation internationale dans le domaine des équipements destinés au chauffage par induction.

+ D'INFOS : www.fivesgroup.com

L'ARI, LE PARTENAIRE DES ENTREPRISES INNOVANTES

L'Agence Régionale de l'Innovation Alsace (ARI Alsace) est l'expert public de l'innovation en Alsace, porte d'entrée et partenaire des entreprises pour leurs projets d'innovation. Ses missions consistent à aider les entreprises à structurer leurs projets, les orienter et faciliter leur accès aux dispositifs d'aide publique régionaux, nationaux et européens.

Via sa mission Europe, l'ARI Alsace est aux côtés des entreprises du territoire pour les aider à intégrer l'Europe dans leur stratégie de développement.

Elle propose aux entreprises un accompagnement personnalisé pour :

- identifier le programme européen de financement le plus adapté pour leur projet innovant,
- identifier les partenaires européens : entreprises, partenaires publics, laboratoires, pour la réalisation du projet,
- aider à la préparation du dossier notamment pour l'explication des procédures et l'intermédiation avec les autorités françaises et européennes.

L'expertise de l'ARI Alsace est neutre, réactive, confidentielle et gratuite.